

Nom :

Fait le

Prénom :

Destinataire

Adresse :

.....
.....

Contrat n° :

LETTRE RECOMMANDÉE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Objet : Résiliation garantie maintien de traitement

Monsieur le Directeur,

Par la présente lettre recommandée, je vous informe que je résilie mon contrat de prévoyance :

**A l'échéance annuelle soit pour le :...../...../.....
conformément aux Conditions Générales de mon contrat.**

**En application des dispositions de l'article L 113-15-1 du Code des Assurances et
l'article L 221-10-1 du code de la mutualité (loi Châtel)¹ à compter du/...../.....**

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")

¹ L'organisme assureur doit avec chaque avis d'échéance annuelle de cotisation rappeler le délai de préavis (généralement 2 mois avant la date d'échéance soit le 31 octobre) pour résilier le contrat d'assurance. Lorsque cet avis est adressé après le délai de préavis figurant au contrat, l'assuré dispose d'un délai de 20 jours à compter de la date d'envoi de l'avis d'échéance annuel, pour résilier son contrat.

Lorsque cette information ne lui a pas été adressée, l'assuré peut mettre un terme au contrat, sans pénalités, à tout moment à compter de la date de reconduction en envoyant une lettre recommandée à l'assureur.